

SOCOTEC ENVIRONNEMENT ET SECURITE

Agence Centre-Val de Loire

167 rue de Baugé - Bâtiment Jupiter

CS 51413

72 014 LE MANS Cédex

02.43.28.16.52

Le : 16/11/2023

AFFAIRE : FONCIER AMENAGEMENT – 78610 Saint-Léger-en-Yvelines

DOSSIER N° : 2311E14Q7000001

OBJET : Note de synthèse relative à l'expertise écologique d'arbres sur pied

Rédacteur(s) Patrick MUR, Chargé d'affaires Biodiversité et Environnement

SOMMAIRE

1. Date des interventions	1
2. Objet de la note de synthèse	1
3. Bilan des investigations écologiques	2
4. Localisation des arbres expertisés	3
5. Synthèse des enjeux écologiques	4
6. Conclusion	5

1. Date des interventions

Dans le cadre d'un projet de lotissement situé sur la commune de Saint Léger en Yvelines, un diagnostic écologique de 11 arbres a été réalisé au droit des parcelles OD 1046, OD 1047 (pour partie), OD 1178 et OD 1179 en zone 1AUCa (Zone à urbaniser destinée à accueillir de l'habitat et des activités compatibles avec l'habitat) au PLU de la commune en date du 27 janvier 2017.

Ces parcelles ne relèvent pas d'un Espace Boisé Classé (EBC).

La visite de terrain a eu lieu le 09 novembre 2023, en présence de l'un des propriétaires actuels, M.MARIE.

2. Objet de la note de synthèse

Cette note de synthèse a pour but d'établir l'intérêt écologique des arbres au regard de la biodiversité présente et potentielle, notamment des espèces protégées et/ou menacées.

Lors cette visite, les missions suivantes ont été réalisées :

- Inspection des fûts des arbres à la recherche d'indices de présence de Grand Capricorne (*Cerambyx cerdo*) ;
- Recherche de micro-habitats favorables aux oiseaux, chauves-souris et insectes tels que fissures, décollements d'écorce, gélivures, blessures, cavités, ... ;
- Identification de nids d'oiseaux visibles suite à la chute des feuilles.

Aucune prise de vues aériennes à l'aide d'un drone n'a pu être réalisée. Le survol de la zone d'étude est strictement interdit par la DGA.

Les terrains correspondent majoritairement à la pépinière MARIE. Il s'agissait, 40 ans auparavant, de pâtures à vaches.

3. Bilan des investigations écologiques



Figure 1 : Zone d'étude et ses abords immédiats



Figure 2 : Arbres représentatifs de la zone d'étude (Chêne pédonculé, Châtaignier et Peuplier)

4. Localisation des arbres expertisés

Expertise écologique des arbres

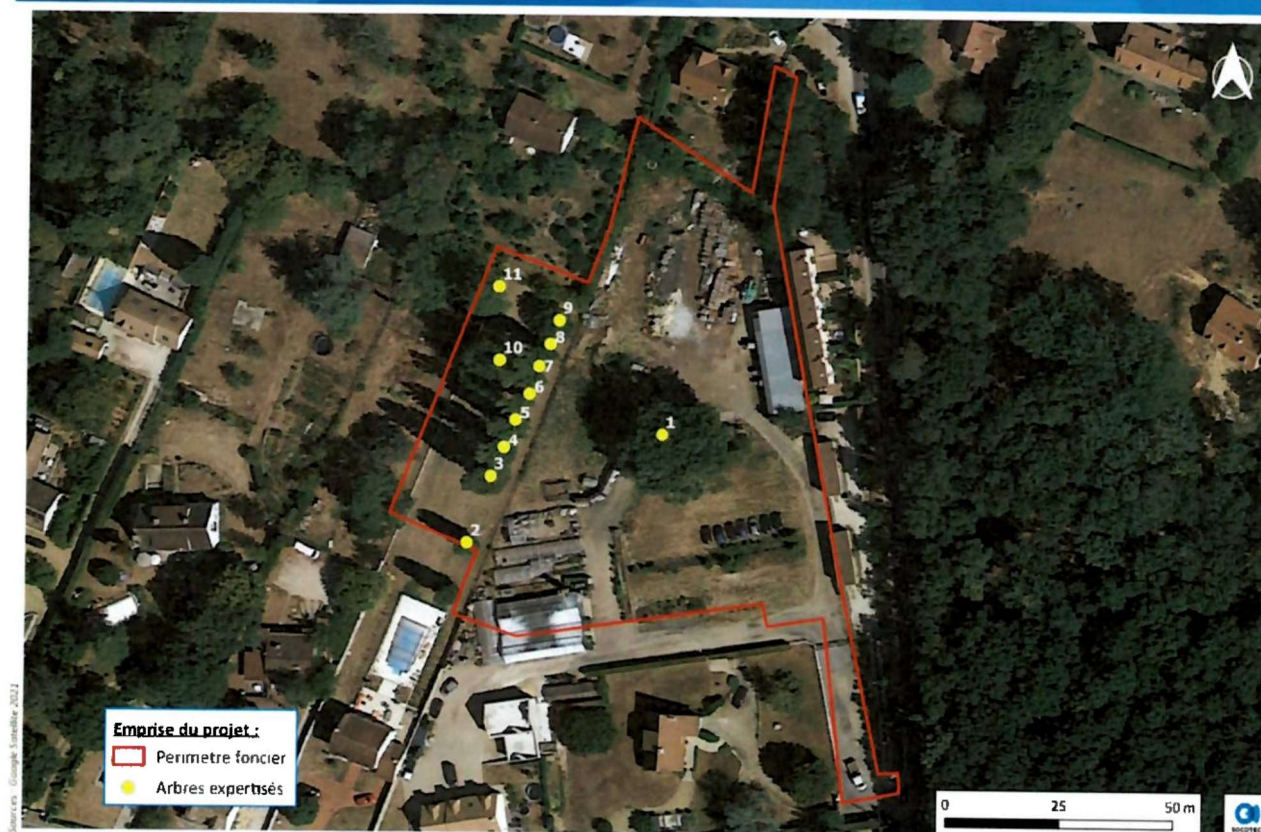


Figure 3 : Arbres expertisés au sein des parcelles

5. Synthèse des enjeux écologiques

Tableau 1 : Synthèse des enjeux écologiques

N° de référence	Espèce	ETAT DES LIEUX ET OBSERVATIONS	ENJEUX ECOLOGIQUES
1	Chêne pédonculé <i>Quercus pedunculata</i>	* Arbre isolé à double fût * Très Gros Bois (diamètre supérieur à 67,5 cm) * Quelques branches secondaires mortes dans le houppier * Présence d'un champignon pathogène saprophyte, le Ganoderme étalé (<i>Ganoderma adspersum</i>) à la base de l'arbre, résultant d'une ancienne blessure majeure. Il provoque à terme une rupture mécanique de l'arbre (chute)	Moyen
2	Peuplier <i>Populus sp.</i>	* Arbre isolé * Tête élaguée à environ 10 mètres de hauteur avec descente de cime provoquant un développement latéral des branches sur le fût * Très Gros Bois (diamètre supérieur à 67,5 cm) * Accumulation de feuilles à l'insertion des rameaux offrant des zones refuges pour la petite faune (mésanges, troglodyte, ... mulots)	Faible
3	Peuplier <i>Populus sp.</i>	* Arbre présent au début d'un alignement * Grande hauteur (25 mètres estimés) * Très Gros Bois (diamètre supérieur à 67,5 cm) * Accumulation de feuilles à l'insertion des rameaux offrant des zones refuges pour la petite faune (mésanges, troglodyte, ... mulots)	Faible
4	Peuplier <i>Populus sp.</i>	* Arbre présent au sein d'un alignement * Tête dépérissante * Grande hauteur (25 mètres estimés) * Très Gros Bois (diamètre supérieur à 67,5 cm) * Ecorce décollée proche du sol au niveau du tronc	Faible
5	Peuplier <i>Populus sp.</i>	* Arbre présent au sein d'un alignement * Tête dépérissante * Grande hauteur (25 mètres estimés) * Très Gros Bois (diamètre supérieur à 67,5 cm) * Accumulation de feuilles à l'insertion des rameaux offrant des zones refuges pour la petite faune (mésanges, troglodytes, ... mulots)	Faible
6	Peuplier <i>Populus sp.</i>	* Arbre présent au sein d'un alignement * Grande hauteur (25 mètres estimés) * Très Gros Bois (diamètre supérieur à 67,5 cm)	Faible
7	Peuplier <i>Populus sp.</i>	* Arbre présent au sein d'un alignement * Tête dépérissante * Grande hauteur (25 mètres estimés) * Très Gros Bois (diamètre supérieur à 67,5 cm)	Faible
8	Peuplier <i>Populus sp.</i>	* Arbre présent au sein d'un alignement * Tête dépérissante * Grande hauteur (25 mètres estimés) * Très Gros Bois (diamètre supérieur à 67,5 cm) * Nid de Pigeon ramier (<i>Columba palumbus</i>) visible à 5 mètres au-dessus du sol	Faible
9	Châtaignier <i>Castanea sativa</i>	* Arbre présent à l'extrémité de l'alignement de peupliers * Hauteur inférieure à 10 mètres * Gros bois (diamètre entre 47,5 et 67,5 cm) * Fortement élagué côté est, mais sans formation de micro-habitats * Nid de Pigeon ramier (<i>Columba palumbus</i>) visible à 5 mètres au-dessus du sol	Faible

N° de référence	Espèce	ETAT DES LIEUX ET OBSERVATIONS	ENJEUX ECOLOGIQUES
10	Frêne <i>Fraxinus excelsior</i>	* Bouquet de 3 tiges serrées * Bois moyen (diamètre compris entre 27,5 et 47,25 cm) * Sur le tronc, entre 2 et 5 mètres de hauteur, blessure résultant de la cassure d'une grosse branche sans formation de cavités ou de fissures	Moyen
11	Frêne <i>Fraxinus excelsior</i>	* Arbre isolé * Bois moyen : diamètre compris entre 27,5 et 47,25 cm. * Absence de micro-habitats favorables en hauteur * Décollement d'écorce au niveau du pied	Faible



Figure 4 : Micro-habitats localisés sur les arbres n°10 et n°11

6. Conclusion

Les peupliers (*Populus sp.*) sont généralement peu favorables aux espèces animales, sauf si ceux-ci sont colonisés par du Lierre grimpant (*Hedera helix*), ce qui n'est pas le cas sur les parcelles expertisées. Il s'agit d'une essence de bois blanc très élancée dont les cimes tendent à se dessécher puis à tomber par morceaux, voire à casser sous l'effet de fortes rafales de vent. Le diamètre des 7 arbres expertisés est important (Très Gros Bois) mais globalement les enjeux écologiques sont faibles.

Le Frêne commun (*Fraxinus excelsior*) est présent sous forme d'un bouquet de trois tiges et d'un individu isolé (Bois moyen). L'un des arbres constitutifs du bouquet présente une blessure majeure le long du tronc à environ 4 mètres de hauteur mais sans formation de cavités et de fissures favorables à la petite faune, du moins à ce stade. Un décollement d'écorce est noté au pied de l'arbre à moins d'un mètre de hauteur, trop bas pour accueillir des chauves-souris.

Il n'est pas noté de micro-habitats favorables à la biodiversité pour le Châtaignier (*Castanea sativa*), malgré l'élagage sévère subi par cet arbre. Il s'agit ici d'un Gros Bois. Cette essence fournit des fruits exploités à l'automne par les Corvidés, l'Ecureuil roux (*Sciurus vulgaris*) et autres rongeurs.

Le Chêne pédonculé (*Quercus pedunculata*) ne présente pas d'enjeux écologiques particuliers concernant les espèces animales mais pose un problème sécuritaire à terme. Au niveau du collet de l'arbre, un champignon pathogène saprophyte, le Ganoderme étalé (*Ganoderma adspersum*), pénètre au cœur du bois en diminuant la résistance mécanique des vieux arbres (pourriture interne). Il consomme la lignine. **L'abattage de cet arbre est inévitable malgré son intérêt paysager en lien avec un diamètre de tronc important de 140 cm.**



Figure 5 : Ganoderme étalé (*Ganoderma adspersum*) présent sur le Chêne pédonculé